

Les Amis du Christ Roi de France

A.C.R.F

<http://www.a-c-r-f.com>

ÉDITIONS A.C.R.F.

50 Avenue des Caillols

13012 MARSEILLE

Tel. 07 71 84 34 16

e-Mail editions@a-c-r-f.com

<https://boutiqueacrf.com/>

LOUIS-HUBERT REMY

LE PROBLÈME DE *L'UNA CUM*

PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

L'erreur engendre la division.
Ce n'est pas celui qui dénonce l'erreur
qui cause la division,
mais celui qui la prêche.

ABBÉ XAVIER GROSSIN

LA SIGNIFICATION THÉOLOGIQUE DE LA CONJONCTION "UNA CUM" DANS LE CANON DE LA MESSE

Beaucoup d'erreurs ont été proférées ces dernières années à propos de ces deux petits mots lourds de sens et de conséquences : *una cum*. Des conflits et des divisions entre prêtres ont secoué le monde de la Tradition. Monseigneur Lefebvre lui-même a imposé à ses sous-diacres un "serment" prétendant **abusivement** les obliger en conscience à reconnaître Jean-Paul II comme pape légitime et à célébrer la Messe *una cum Joanne Paulo*.

Les *Bonshommes* d'Avrillé renouvellent l'attaque perfide dans le n° 36 du *Sel de la Terre* (mars 2001) : « L'expression *una cum* dans le Canon de la Messe ne signifie pas qu'on se dise en communion avec la personne du pape et ses idées erronées (!), mais qu'on veut prier pour l'Église et pour le pape ». Notez **les idées erronées du pape** qui sont **en réalité des hérésies et une apostasie pure et simple**.

Vous trouverez ci-joint la réponse que leur fait M. L-H Remy qui précise bien la signification grammaticale de la conjonction. Le latiniste de *renommée internationale*, un moderniste hérétique du Vatican cité dans le n° 37 de la même revue, nous donne raison sur ce point, car il traduit *una cum* par *avec* et non pas par *pour*. Il faut effectivement aller chercher un spécialiste international pour enfoncer une porte ouverte !

Bien au-delà de la question linguistique, la coordination *una cum* recouvre une **signification ecclésiale bien précise**, qui n'est **jamais prise en compte par les théologiens traditionalistes**.

Pour comprendre ce que veut signifier *una cum*, il faut d'abord considérer que la sainte Messe ne peut être célébrée par un prêtre catholique que sur **l'intimation** de l'Église catholique, nous enseigne le Concile de Trente.

Ensuite, à la lumière de la théologie catholique de la Messe, il faut étudier quelle qualification l'on peut donner à une Messe qui cite le nom du chef de la secte conciliaire, hérétique et apostat, au Canon.

I. LA SAINTE MESSE EST CÉLÉBRÉE SUR ORDRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE. *AB ECCLESIA*

La définition du Concile de Trente sur la Messe précise : "le Christ institue la Pâque nouvelle, Se constituant Lui-même comme devant être immolé sous des signes visibles, par les prêtres, **DANS L'INTIMATION DE L'ÉGLISE**".

Le Sacrifice de la Messe est offert par des prêtres valablement ordonnés et il est impéré par l'Église.

C'est ce dernier aspect (le fait d'être commandé par l'Église) qui est systématiquement passé sous silence par tous les *théologiens* traditionalistes. C'est pourtant lui qui permet de comprendre la véritable portée de l'*una cum*. Le Sacrifice de la Messe et l'Église sont inséparables (ils sont *una cum* !). Le Sacrifice de la Messe est le sacrifice de toute l'Église et il est opéré **PAR** l'Église, parce que **l'Église est elle-même le principe de sa propre unité**. L'effet propre du sacrement de l'Eucharistie est de **produite l'unité de l'Église**. Il faut donc que **cette unité qui découle de la Messe ait l'Église pour origine et pour principe**.

Or, **l'unité de l'Église est hiérarchique**. Le commandement de l'Église qui ordonne aux évêques et aux prêtres de célébrer le Saint Sacrifice est à l'origine de l'unité de l'Église. Ce commandement est réalisé par le fait que le chef de l'Église catholique, le Pape, célèbre ce sacrifice **en même temps et de la même manière** avec tous les évêques et tous les prêtres catholiques. **C'est donc la Messe du pape qui est en droit et en fait le critère vivant de l'unité**. Ceux qui reçoivent le commandement de l'Église (évêques et prêtres) doivent célébrer le même sacrifice que celui qui donne le commandement.

II. L'APPLICATION DES MÉRITES DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

Rappelons tout d'abord qu'il y a deux sortes de mérites : le mérite *de condigno* et le mérite *de congruo*.

Le **mérite** dit *de condigno* est mérité **pour soi-même** en stricte justice (il ne peut être communiqué aux autres). Tout membre de l'Église qui pose un acte vertueux, en état de grâce, mérite *de condigno* pour lui-même une récompense au Ciel. Seul Notre-Seigneur Jésus-Christ peut mériter *de condigno* pour les membres de Son Corps mystique, car ils ne font qu'un avec la tête. En méritant pour Ses membres, Il mérite pour Lui-même.

De plus, tout membre de l'Église et du Christ peut mériter *de congruo*, s'il plaît à Dieu, **pour un autre**. L'application du mérite à tel ou tel est laissé à la libre appréciation de Dieu. Le principe qui règle le mérite *de condigno* (en justice) est le suivant : celui qui reçoit la récompense est le même que celui qui fait la bonne œuvre. Celui qui reçoit le fruit du sacrifice, c'est celui qui offre le sacrifice. Dans la mesure où l'on offre, dans cette mesure l'on reçoit.

Le mérite *de congruo* (de convenance) peut s'appliquer à la Messe. Ainsi, le prêtre reçoit un honoraire en vue d'offrir le Saint Sacrifice à l'intention fixée par le donateur. La personne qui offre l'honoraire reçoit le fruit de la Messe ou en fait bénéficier quelqu'un par la médiation du prêtre. Cette application du fruit de la Messe à tel ou tel, est laissée à la libre appréciation de la Sagesse divine qui fait ce qu'elle veut des mérites de convenance.

III. LE MANDAT DE L'ÉGLISE DANS LA CÉLÉBRATION DU SAINT SACRIFICE

Le premier paragraphe du Canon de la Messe commence par les mots : "*In primis...*" Cette prière indique les sujets à qui le fruit du Saint Sacrifice est nécessairement communiqué, en justice (mérite *de condigno*). Le Saint Sacrifice est offert **PAR** l'Église et **POUR** l'Église. Il est donc normal que

ce soit l'Église qui bénéficie la première (*in primis*) des fruits du Sacrifice. Cette prière *In primis...* fait partie intégrante du Canon, et elle est obligatoire pour toutes les Messes.

Le deuxième paragraphe *Memento Domine...* ou memento des vivants, mentionne des personnes particulières et est facultatif. Le prêtre peut ne mentionner personne.

La prière *in primis...* demande en justice que le fruit du Sacrifice soit appliqué nécessairement à toute l'Église et à ceux qui la représentent hiérarchiquement, c'est-à-dire le pape et l'évêque du lieu (pas un autre évêque). Le fruit du Sacrifice n'est appliqué en justice qu'en faveur de la personne qui accomplit l'oblation : ici c'est l'Église unie au Pape et à l'évêque du lieu. *Una cum* signifie aussi que le Pape et l'évêque du lieu sont un même *offrant* avec le célébrant. « **Il n'y a pas d'eucharistie sans l'évêque** » disait saint Ignace d'Antioche.

En effet, l'évêque, Ordinaire du lieu, a été établi par le Seigneur Jésus Lui-même comme un **centre de communion**. Saint Irénée affirme : « *l'évêque est dans l'Église et l'Église est dans l'évêque* ». Donc, se séparer de l'évêque légitime et catholique du lieu, c'est se séparer de l'Église catholique. Établir un autre évêque avec des pouvoirs épiscopaux complets, c'est établir une autre Église diocésaine. La Messe de l'évêque ne fait qu'une Messe avec celles de tous les prêtres de son diocèse. Si tel prêtre et tels fidèles réunis en tel lieu offrent le saint Sacrifice en communion avec (*una cum*) l'évêque de ce lieu, ils constituent l'Église en ce lieu. Le fruit de la Messe est d'abord pour l'Église hiérarchique telle qu'elle est réalisée en ce diocèse, parce que c'est cette Église particulière qui offre en commun le Sacrifice.

Or, l'Église n'est une que si elle est une avec l'évêque, pasteur de cette Église particulière en qui réside l'Église (*l'Église est dans l'évêque*). Mais elle est une dans la mesure où elle est en communion avec l'évêque de Rome qui est aussi l'évêque de cette Église particulière, selon le dogme de la Primauté de juridiction du Pape (Vatican I, *Pastor Æternus*). Cette Messe célébrée par le prêtre en ce diocèse l'est aussi

par l'évêque du lieu et par le pape. **L'unité liturgique réalise l'unité hiérarchique et la renforce.**

Tous les rites liturgiques de l'Église catholique (latin, grec, syriaque etc..) ont le même Canon. Il existe des variantes de détails mais l'essentiel du Canon est identique dans tous les rites : les textes et les gestes expriment la réalité du Sacrifice non sanglant de la Croix. **TOUS LES PRÊTRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DOIVENT CÉLÉBRER ESSENTIELLEMENT LA MÊME MESSE QUE LE PAPE.** À cette fin, chaque évêque diocésain garantit pour tout son diocèse que les normes liturgiques appliquées dans son diocèse sont conformes aux normes romaines, et donc que la Messe qui est célébrée par tous les prêtres de son diocèse est conforme à **LA MESSE PAPALE, NORME UNIVERSELLE POUR TOUTE L'ÉGLISE.**

Le fruit de la Messe est appliqué d'abord à l'Église. Le ton employé par le prêtre pour ce paragraphe *in primis* est le ton intimatif. Le prêtre intime à Dieu d'accorder en justice au Pape, à l'évêque du lieu et aux fidèles les mérites de Jésus-Christ, car tous sont des membres du Corps mystique du Christ et ont droit en justice à participer aux fruits de la Messe. **Cela exclut absolument tous les schismatiques, les hérétiques et les apostats, qui ne sont plus membres de l'Église.**

Par contre, au Memento des vivants (deuxième paragraphe), le prêtre signale à la miséricorde de Dieu tel ou tel : "*Souvenez-Vous, Seigneur, (si Vous le voulez bien) de tel ou tel*". Ce Memento ne fait pas partie intégrante du Canon, il est tout à fait possible de prier pour Karol Wojtyła afin qu'il se convertisse. Il recevra des grâces dans la mesure de ses dispositions intérieures.

IV. QU'EN EST-IL DE LA MESSE EN TEMPS DE CHÂTIMENT ?

Comment, dans notre situation où nous sommes privés de pape et d'évêques diocésains catholiques, la Messe sera-t-elle encore mandatée par l'Église ?

Les *théologiens* traditionalistes ont **toujours éludé la question** en prétendant qu'il fallait faire *comme avant* ou *comme toujours*. Les Prieurés sont devenus *nos paroisses*. La juridiction de suppléance a été inventée pour justifier tous les abus de pouvoir juridictionnel et répondre facilement à tous les problèmes.

La réalité, c'est que nous ne pouvons plus célébrer la Messe *comme avant* parce que les structures hiérarchiques de l'Église catholique (pape, évêque, curé) ont été remplacées par de nouvelles structures hérétiques, qui n'ont plus rien à voir avec l'exercice catholique de l'Autorité et du sacerdoce.

La sainte Messe ne peut pas aujourd'hui être célébrée "*pro Ecclesia una cum Joanne Paulo*", Wojtyła étant un usurpateur et un antichrist. Il n'est pas uni à l'Église et il ne célèbre pas cette Messe. Il célèbre la **Cène montinienne invalide et abominable aux yeux du Seigneur**. En outre, déclarer Wojtyła *una cum Ecclesia*, c'est affirmer que la Messe que l'on célèbre est commandée par un **hérétique**. Dire que l'Église est unie à un chef hérétique, de fait hors de l'Église, dans l'acte même du Sacrifice de l'Église constitue un **MENSonge** et un **SACRILÈGE** contre le **sacrement de l'Eucharistie, sacrement de l'unité de l'Église**. Communier avec un hérétique dans l'acte suprême de la liturgie relève de *la communicatio in sacris*. Cette participation aux rites sacrés avec un hérétique est un délit passible de l'**ex-communication** ipso facto. Seule l'ignorance peut excuser du péché et de la peine canonique. De fait, beaucoup de fidèles et de prêtres ignorent la gravité des Messes célébrées *una cum Joanne Paulo*.

Or, le Droit Canon enseigne :

Il n'est pas licite aux fidèles d'assister activement de quelque manière que ce soit ou d'avoir part en des choses sacrées avec les non catholiques. Canon 1258.

Celui qui aide spontanément et en connaissance de cause à la propagation d'une hérésie, de quelque manière que ce soit ou qui communique en choses divines (liturgie, sacrements) avec des hérétiques à l'encontre du canon 1258, est suspect d'hérésie.

Ceci est trop grave pour le salut éternel pour que nous nous taisions. **NOUS NE POUVONS PAS NOUS TAIRE.** Il faut prévenir nos frères du danger qu'ils courent de tomber eux-mêmes, un jour, dans l'hérésie de leur chef, Wojtyła. Les fidèles qui veulent rester catholiques ne peuvent pas participer à une **Messe sacrilège *una cum Joanne Paulo***. Célébrer une Messe est plus grave que de prêter serment à la Constitution du Clergé sous la Révolution.

Il faut pourtant lire ce que les évêques de l'époque ordonnaient depuis l'exil à leurs fidèles.

Par exemple, Mgr Jouffroy-Goussans, évêque du Mans, en 1796 :

« Quiconque communique en choses sainte, avec les intrus et les usurpateurs se rend **complice** de leur schisme et se met hors de la voie du salut...

— Peut-on faire baptiser des enfants par des prêtres intrus et assermentés ?

Non, parce que ce serait communiquer et participer au sacrilège.

— Les Catholiques peuvent-ils s'adresser aux intrus pour la confession ainsi qu'aux schismatiques ?

Non, parce qu'ils n'ont point de juridiction et que leurs absolutions sont nulles.

— Quels conseils donner aux Catholiques pour suppléer au défaut de confession ?

DU MÊME AUTEUR

TOUS CES LIVRES SONT DISPONIBLES AUX
ÉDITIONS A.C.R.F. – 50 AVENUE DES CAILLOLS
13012 MARSEILLE

Ou sur la BOUTIQUE OFFICIELLE DES ACRF en ligne :
<https://boutiqueacrf.com/>

**L-H et M-C REMY : LA VRAIE MISSION DE SAINTE
JEANNE D'ARC : JÉSUS-CHRIST ROY DE FRANCE**
Le plus important fait de l'Histoire de France.
**L'histoire et les leçons de la "Triple Donation" du royaume
de France, le Mardi 21 Juin 1429 à Saint-Benoît-sur-Loire.**
Il est Roi de France, Il est notre Roi, nous voulons qu'Il
règne sur nous.

L-H REMY : DOSSIER SUR « LA TRIPLE DONATION »
Président des *Amis du Christ Roi de France* et passionné de sainte
Jehanne d'Arc, Louis-Hubert Remy donne dans cet ouvrage les do-
cuments *in extenso* de la « Triple donation ».
Lorsqu'en 2012, pour l'anniversaire du 6^e centenaire de la nais-
sance de sainte Jeanne d'Arc, nous écrivîmes l'ouvrage « LA
VRAIE MISSION DE SAINTE JEANNE D'ARC : Jésus-Christ
Roy de France » ce fut pour beaucoup une découverte qui changea
la connaissance du message et de la mission de sainte Jeanne
d'Arc.
Si aujourd'hui nous revenons sur ce sujet c'est que des "spécia-
listes" de Jeanne ont essayé de passer sous silence cet événement
si important pour la France et le monde, et ont osé écrire : « ...elle
aurait eu lieu le 21 juin 1429, ...le récit **aurait** été le suivant » !!!

L-H REMY : VRAIS ET FAUX PRINCIPES ET MAÎTRES.

Nos pères avaient tout étudié, tout prévu, tout annoncé ...mais il a fallu retrouver ces auteurs enterrés, cachés, persécutés.

C'est fait et rien ne sera jamais comme avant.

Que de faux maîtres ! quels grands maîtres redécouverts !

L-H REMY : QUELLE EST LA VÉRITÉ SUR LE PENDULE ET LE MAGNÉTISME ?

Le pendule répond par *oui* ou par *non* à toute question. C'est donc une intelligence. Quelle est cette intelligence ?

Dossier établi à partir de l'enseignement des antilibéraux.

Personne ne devrait parler du pendule avant d'avoir lu ces documents.

L-H REMY : INTERPRÉTATION DE L'APOCALYPSE

par le Vénérable Barthélemy HOLZHAUSER.

Choix et annotations de L-H REMY.

"Tout est dans Holzhauser" Jean Vaquié.

De beaucoup les plus importantes prophéties.

Extraits concernant les cinquième et sixième âges, suivis de quelques autres prophéties concernant les temps que nous vivons de saint Pie X, Cardinal Pie, saint François d'Assise, Augustin Lemann, les vénérables Élisabeth Canori Mora, Anna-Maria Taïgy et Catherine Emmerich, Marie-Julie Jahenny, Père Nectou et bienheureuse Catherine de Racconigi.

L-H REMY : LE PROBLÈME DE L'UNA CUM, PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE.

Le titre dit tout. Un problème à étudier avec attention car dans une Église en ordre tout chrétien doit être en union avec son évêque et le Pape.

Una Cum veut-il dire *prier pour* ? Est-ce un problème nouveau ?

Quelles sont les leçons de l'histoire ? Qu'en est-il aujourd'hui dans une Église en désordre ?

L-H REMY : L'ÉGLISE EST ÉCLIPSÉE.

Pourquoi la Très Sainte Vierge Marie a-t-elle choisie ce mot ?
Qu'est-ce qu'une éclipse ? Quelles leçons en tirer ?

L-H REMY : CHRÉTIEN OU MARRANE.

Une petite brochure mais que de découvertes ! Irréfutable !

L-H REMY : MAURRAS TOURNONS LA PAGE.

Il est temps de faire le point sur celui que beaucoup considèrent
comme LE Maître.

Il a fallu du temps, une recherche obstinée pour découvrir qu'il y
avait mieux, beaucoup mieux. Sachons tourner la page.

L-H REMY : LA RELIGION NOACHIDE, L'ENSEIGNEMENT D'ELIE BENAMOZEGH

LE SANCTUAIRE INCONNU, MA CONVERSION AU JUDAÏSME,
par AIMÉ PALLIÈRE.

**L-H REMY : SAINT LOUIS, ROI ÉTERNEL, MODÈLE
DU ROI TRÈS CHRÉTIEN**

Comment a été fondée et fonctionne la civilisation chrétienne ;
comment a été fondée et fonctionne la civilisation révolutionnaire.
D'après la Conférence du 17 mai 2014 à Lyon.

ÉDITIONS A.C.R.F.
50 Avenue des Caillols
13012 MARSEILLE
Tel. 07 71 84 34 16
e-Mail editions@a-c-r-f.com

TABLE DES MATIÈRES

Abbé X. Grossin. La signification théologique de la conjonction <i>una cum</i> dans le Canon de la Messe	4
L-H Remy. Le problème de l' <i>una cum</i> , problème de l'heure présente.	14
Abbé V.M. Zins La bataille autour d'un iota.	40
Lettre de l'abbé Laisney au RP Vinson.	57
Notes de L-H Remy en réponse.	59
L-H Remy. Le sedevacantisme. Petit catéchisme sur le sedevacantisme par <i>Domini-</i> <i>cus</i> .	63
Réponse de L-H Remy	69
L-H Remy. 7 ans après.	78
Dominicus. Réponse à LHR.	87
L-H Remy. Réponse sans fin.	96
L-H Remy. Un piège monté par l'ennemi : le sedevacantisme.	102
L-H Remy. La visibilité de l'Église.	106

Nouvelle édition :

© Éditions ACRF, 2017
50 ave des Caillols
13012 Marseille

10 euros TTC

"Imprimé en France"

Dépôt légal : décembre 2017

ISBN 978-2-37752-028-2